

Insertion professionnelle des paysagistes

PROMOTION
2020

Pour la première fois, les 4 écoles délivrant le diplôme d'État de paysagistes (DEP) ont réalisé une enquête commune relative à l'insertion professionnelle auprès des trois dernières promotions de diplômés. Ce document présente les principaux résultats des diplômés 2020 interrogés sur leur situation au 1^{er} décembre 2021.

Diplômés



53,2 %
de femmes



46,8 %
d'hommes



3,2 %
d'apprentis
(voie de l'apprentissage
ouverte dans 1 seule école)

Taux Net d'Emploi et lieu de travail

Taux Net d'Emploi (TNE)

93,5 %



64,4 %
Province

Lieu de travail



35,6 %
Île-de-France

Statuts des paysagistes en emploi



72,4 %
de salariés



12,2 %
d'indépendants



15,4 %
de pluriactifs*

* Ils occupent à la fois un emploi
d'indépendant et un emploi salarié

Conditions d'emploi des salariés

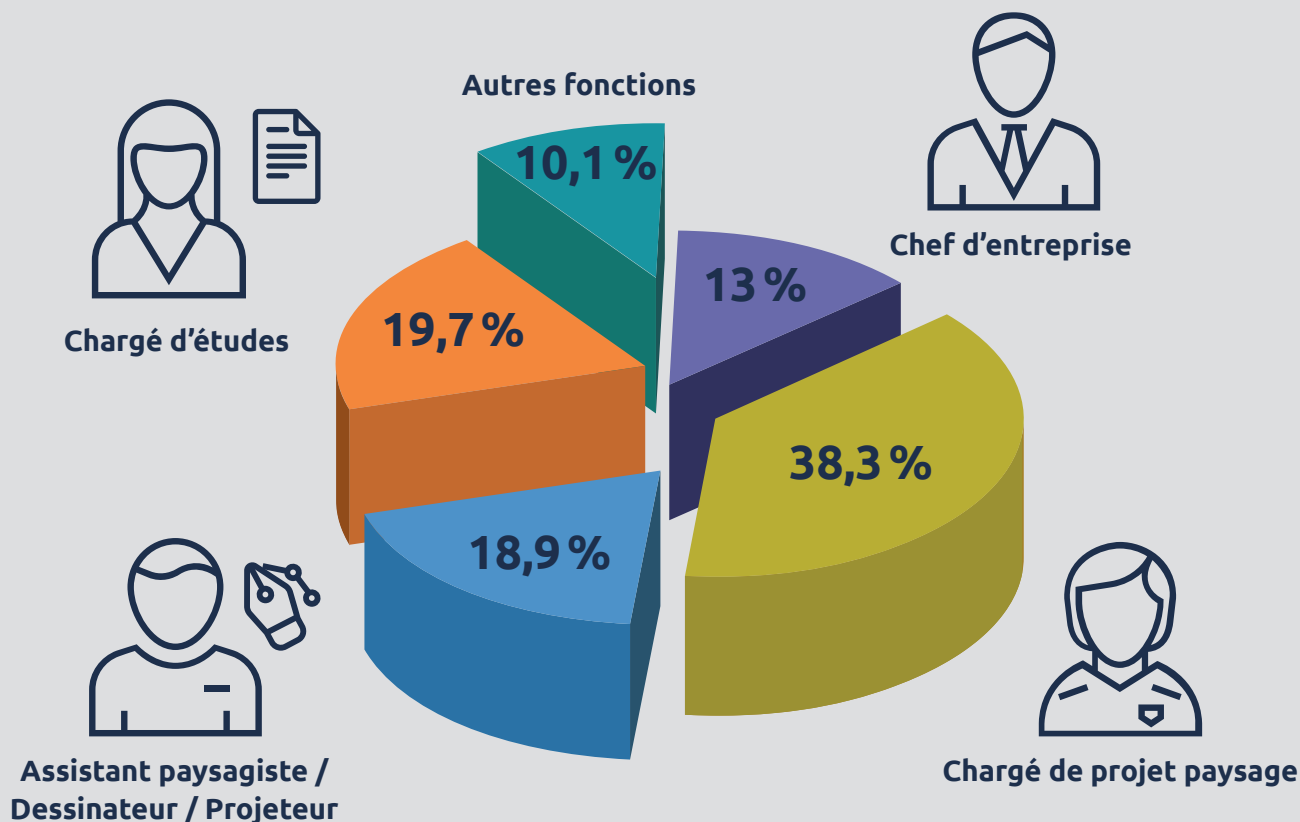


Part de CDI
parmi les salariés
59,2 %



Rémunération en France
(moyenne annuelle :
primes et avantages inclus)
27 476 €

Fonctions des paysagistes diplômés d'État



Définitions

Taux Net d'Emploi (TNE) : la part des diplômés en activité professionnelle ou en volontariat* sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en activité professionnelle, en volontariat ou au chômage).

* volontariat international en entreprise (VIE), volontariat international en administration (VIA), service civique...

CDI : la part des CDI (dont fonctionnaires), est calculée sur l'ensemble des répondants en activité professionnelle et salariés en France.

Temps partiels : la part des temps partiels est calculée sur l'ensemble des répondants en activité professionnelle et salariés en France.

Rémunération (salariés uniquement) : le calcul de la moyenne comptabilise uniquement les rémunérations perçues en France pour une activité professionnelle salariée à temps plein. Les primes et avantages en nature sont pris en compte.

Sources

Enquête exhaustive sur l'insertion professionnelle des 124 diplômés réalisée au 1^{er} trimestre 2022 au sein des écoles préparant au DEP relevant du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Résultats pondérés selon l'école, le sexe et la voie de formation.

Taux de réponse : 70,2 % - ENSAP Bordeaux ; ENSAP Lille ; ENSP ; INSA Centre-Val de Loire.

Insertion professionnelle des paysagistes

EN SAVOIR +
PROMOTION
2020

Fonctions des paysagistes diplômés d'État



Chef
 d'entreprise
13 %



24,3 %
 Part des femmes



75,7 %
 Part des hommes

Dans quelles structures exercent-ils ?



- Agences de paysage
- Agences pluridisciplinaires (architecture et/ou urbanisme et paysage)
- Entreprises de travaux paysagers et d'espaces verts
- Autres structures



Chargé de projet
 paysage
38,3 %



49,1 %
 Part des femmes



50,9 %
 Part des hommes

Dans quelles structures exercent-ils ?



- Agences de paysage
- Agences pluridisciplinaires (architecture et/ou urbanisme et paysage)
- Bureaux d'études et entreprises d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de conseil
- Fonction publique territoriale et d'État, structures de concertation en aménagement

Concernant les salariés

Rémunération
 en France
29 634 €

Part de CDI
68 %



Assistant paysagiste / Dessinateur / Projeteur

18,9%

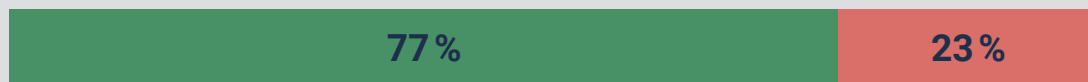


66,7%
Part des femmes



33,3%
Part des hommes

Dans quelles structures exercent-ils ?



- Agences de paysage
- Agences pluridisciplinaires (architecture et/ou urbanisme et paysage)

Concernant les salariés

Rémunération en France
28 303 €

Part de CDI
42,3%



Chargé d'études

19,7%



54,6%
Part des femmes



45,4%
Part des hommes

Dans quelles structures exercent-ils ?



- Agences de paysage
- Agences pluridisciplinaires (architecture et/ou urbanisme et paysage)
- Entreprises de travaux paysagers et d'espaces verts
- CAUE
- Fonction publique territoriale et d'État, structures de concertation en aménagement
- Établissements d'enseignement et / ou de recherche
- Autres structures

Concernant les salariés

Rémunération en France
27 557 €

Part de CDI
63,8%

Sources

Enquête exhaustive sur l'insertion professionnelle des 124 diplômés réalisée au 1er trimestre 2022 au sein des écoles préparant au DEP relevant du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Résultats pondérés selon l'école, le sexe et la voie de formation.